



Calendrier prévisionnel

Modification simplifiée n° 1 du SCoT du Pays d'Arles

Modification simplifiée (MS) - Calendrier prévisionnel

Décembre 2025

- Réalisation de l'Evaluation environnementale

Février 2026

- Délibération du PETR tirant le bilan de la concertation (« arrêt » du dossier)

Mars 2026- mai 2026

- Consultation PPA (3 mois)

Juin 2026

- Mise à disposition du public

Juillet 2026

- Prise en compte des remarques des PPA et du public, modification éventuelle du dossier

Septembre 2026

- Adoption de la modification simplifiée